

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 6

Artikel: Choses et autres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et quand on fà : arà ! on est conteint dè preindre,
On momeint dè répit tot ein sè redresseint,
Kà d'étrè tant corbâ, cein fà mau pè lè reins ;
Et pi lài faut doutâ la bourtiâ que s'attatse
A sè deints : piapâ, viliâ, gramont et ratse,
Ciliâo tsancro dè maunets que ne font què gravâ.
Et qu'on met ein on moué po lè fèrè bourlà.

Après qu'on a trainâ l'haïsse pè tota l'outse
Lo momeint dè bosi tot balameint s'approustse ;
Et quand on a passâ pertot lo rebatté
Po cein bin apliati, que dè tsaquie coté
Lè terreux sont courâ, qu'on a fini l'ovradzo,
S'agit dè fère honneu tot ein pliyeint bagadzo
Ao petit bareliet et ao gros boutefat
Qu'atteind d'étrè medzi dein lo fond dâo bissat.

La fenna, dein cé dzo, l'est ben'éze, conteinta,
Kâ se n'affère à lli, l'est bin la felameinta ;
Assebin, âo sailli, le n'est frou dè cousin
Què quand on a passâ cé dzo dè vouagnésou.
L'est veré que l'est lli qu'a soin dâo gardaroba
Que le coté, na pas por on gredon, 'na roba,
Mâ po qu'on aulè pas déreindzi sè linsus
Et fourrà per dézo ciliâo que sont per dessus,
Remoâ lè panamans, déguelhî lè serviètès,
Dépliî lo manti qu'on met lè dzo dè fètès ;
Tortsounâ lè tsemise, einméciliâ lè patin
Avoué lè bio fichus, lè béguinès, lo fin.
Na, cein ne sè pào pas, cé comerce dè sindzo !
Et se la fenna tint la ciliâ dè tot cé lindzo,
L'a mafion bin réson, kâ le met âo coutset
Cein qu'a fauna d'on poeint âo bin d'on tacounet ;
Et quand bin prâo soveint cein lài baille à retoodrè,
Le dâi tot reteni, se l'est 'na fenna d'oodrè,
Du lo pe gros ciliâo tant qu'âi pe fins bocons,
Mémo la patta d'éze et lè crouïo tortsons.
Mâ portant quand le vâi qu'on gros perte sè montrè,
Que l'âolhie, ni lo fi, ne lâo pâovont rein contrè,
Ye s'agit dè sailli ciliâ brequa dè son moué
Et dè vairè s'on pào s'ein resservi bin mé
Po fèrè dâi tacons, âo bin se faut âi pattès
La mettre âo guelatâ, sein s'einquiettâ dâi rattès.
Por adon, on la fourre avoué lè villiéri
Tanquie que lo patâi vignè po la queri
Mâ se la fenna dâi dépareilli son lindzo,
Cein va mau pè l'hotò. N'est pas l'homme qu'est grindzo,
Cein ne lo vouâtè pas ; ma son gouvernémeint
Que cheint que ti sè moués vont ein dégringoleint,
S'eimpacheintè dè poâi regarni la coumouda,
Lo pliaquâ, lè bouffets, dè bio lindze à la mouda.
Assebin, ti lè z'ans, quand vint lo sailli-frou
Le ne sè baillè pas on momeint dè repou
Qu'on lài aussè vouâgni son bet dè tsenévâire ;
Kâ 'na fenna n'atteind jamé à la derrâire
D'avâi dè quiet veti se n'homme, sè z'einfants ;
L'est po cein que lài faut à felâ ti lè z'ans...

[A suivre.]

C.-C. D.

Choses et autres.

Un ancien commerçant, retiré des affaires et qui jouit de ses rentes avec une économie poussée à l'excès, tomba assez gravement malade, il y a quelques semaines. Sa vieille gouvernante ne pouvait parvenir à lui faire avaler une tisane recommandée par le docteur "... Celui-ci, connaissant son client, mieux encore au moral qu'au physique, vint un jour à l'heure de la tisane, que le malade prit sans rechigner.

— Mais comment avez-vous fait ? demanda la vieille domestique.

— C'est bien facile, répondit le docteur, j'ai tout simplement mis au fond de la tasse une pièce de dix francs.

— Ah ! je suis bien fâchée, monsieur, mais il m'est impossible de faire ce commerce avec les gages qu'il me donne.

Un étranger racontait l'autre jour, avec une loquacité étourdissante, toutes les merveilles qu'il avait vues dans ses voyages. A Chicago, disait-il, entr'autres, j'ai vu un établissement de charcuterie dont vous ne pourriez jamais vous faire une idée. On place un porc tout entier à l'extrémité d'une longue machine marchant à la vapeur, et il en ressort, à l'autre extrémité, transformé en côtelettes, boudins, saucisses, etc., etc., prêts à être mis en vente !... Messieurs, c'est vraiment épâtant !

Un fabricant d'horlogerie du Brassus, qui écoutait ce verbiage, prend tout à coup la parole :

— Excusez, monsieur, si je me mêle à votre conversation, mais j'ai vu bien mieux que cela.

— Jamais, monsieur, dit le beau parleur, jamais !

— Je vous demande bien pardon, continue le Combiér, et tout simplement à Payerne. Il y a là une machine dans laquelle on place le porc, comme vous venez de le dire ; puis on va voir à l'autre bout ce qui en est. Si les saucissons, les saucisses et les boudins sont mal réussis, on remet ces divers produits à l'endroit d'où ils sont sortis et l'on ne tarde pas à voir reparaitre, de l'autre côté, le porc tout entier et tout vivant !

— Bah !...

Depuis nombre d'années, le syndic d'une petite commune du canton cumulait divers emplois et ne s'acquittait de ses fonctions qu'à moitié. Sa femme faisait presque toute sa besogne, discutait avec ses administrés, répondait aux réclamations, accordait diverses permissions, signait pour son mari, le remplaçant partout enfin, sauf aux séances de la Municipalité et du Conseil général.

Aussi, lors du renouvellement des autorités communales, de nombreux électeurs se concertèrent dans le but de mettre un terme à cet état de choses, en nommant un autre syndic. Mais, malgré leurs efforts, l'influence de celui-ci prévalut encore, et il fut réélu.

On procéda ensuite à la nomination de deux candidats à la Municipalité, comme cela a lieu dans les communes qui ont un Conseil général.

Les vaincus méditèrent alors une petite vengeance. « Puisque c'est la femme du syndic qui remplit les fonctions de son mari, dirent-ils, votons pour elle comme candidat. Le mot d'ordre fut donné, et lors du dépouillement du scrutin, plus de trente bulletins sortirent avec cette inscription :

La Jeannette.

Vous voyez d'ici la figure du syndic, qui faisait partie du bureau. — La leçon, nous dit-on, a porté ses fruits.

La maîtresse d'école de la commune de C.... était tout à fait incapable de diriger sa classe; de nombreuses plaintes étaient déjà parvenues à la commission des écoles, mais on reculait toujours devant une mesure de rigueur. — Un jour, une personne de l'endroit, amie de la maîtresse, prétendait que toutes ces accusations n'étaient que d'infâmes calomnies et estimait que c'était une honte de voir une maîtresse aussi recommandable toucher seulement deux cents francs de traitement, tandis que le taupier de la commune en gagnait 300.

— C'est bien naturel, dit une personne présente, le taupier prend des bêtes, tandis que la maîtresse en fait.

Taches d'huile, taches de graisse. — A l'aide d'un tampon de linge, imbiber la tache avec de l'essence de térébenthine bien pure, frotter avec les mains la partie tachée, la mouiller encore avec un peu d'essence et la recouvrir avec de la cendre tamisée. Une demi-heure après, on brosse l'endroit qui avait été taché et on termine le nettoyage avec un peu de mie de pain.

Les étoffes de soie et de laine fines se nettoient au moyen de l'alcool, on en imbibe la partie tachée et on repasse avec un fer chaud en interposant un papier de soie ou un linge fin qu'on déplace à chaque coup de fer. Quand le papier ou le linge ont absorbé la graisse, on verse sur l'étoffe quelques gouttes d'éther sulfurique.

Voici un remède simple et peu coûteux contre le mouvement spasmodique de l'estomac qu'on nomme le *hoquet*. Il suffit de mettre à la bouche un petit morceau de sucre qu'on laisse fondre insensiblement. Le hoquet cesse à l'instant même, à moins qu'il ne soit l'effet d'une maladie.

Guibollard se promène à la campagne avec son jeune fils.

— Dis donc, papa, comment appelle-t-on ces arbres si longs et si maigres ?

— Ce sont des peupliers, mon enfant.

— Et à quoi ça sert-il ?

— On les coupe, on les scie, et on en fait... des planches de sapin.

Le baron de X... est le mari d'une femme charmante. Seulement, pour nous servir de l'expression populaire, c'est la baronne qui porte les culottes.

L'autre matin, le petit Alfred, fruit de cette union, s'approche de son père :

— Dis donc, papa, fait-il... Quand maman est sortie, est-ce que c'est toi qui es le maître de la maison ?

Réponses et questions.

Les chiffres suivant donnent (en millimètres) la solution du problème de samedi : 60 et 75 ; — 108 et 117 ; — 200 et 205 ; — 336 et 339 ; — 1012 et 1013.

Deux abonnés seulement ont donné ces divers chiffres, MM. Rossat, Délémont et (signature illisible), Genève. D'autres ont indiqué l'une ou l'autre des solutions : MM. Thuillard, Crissier ; Blanc L., Lausanne ; Nicolier, Or-

monts ; Borgeaud, Etagnières ; Héritier, Granges ; Demont, St-Prex ; Cottier, Gimel ; Rittener, Payerne ; Guignard, Villars ; Pavillon, Coinsins ; Vennot, Cerneux ; Michaud, directeur, Fribourg ; Bastian, Forel.

La prime est échue à M. Thuillard, Crissier.

Au dire d'un mathématicien distingué, ce problème n'est pas sans difficultés.

Problème.

Une personne doit une somme de 34,857 fr. 50 ; elle veut se libérer en un an, en faisant 365 versements partiels, de manière que le paiement de chaque jour surpasse de 50 centimes celui du jour précédent. Quelle somme aura-t-elle à verser le dernier jour ?

Prime : Un agenda de poche.

La livraison de février de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient :

L'armée allemande, par M. Abel Veuglaire. — La Carrochonne. Nouvelle, par M. A. Bachelin (2^{me} partie). — Les expériences d'un maître d'école allemand, par M. François Dumur (2^{me} partie). — Les nouveaux pionniers de l'Afrique centrale, par M. V. de Floriant. — L'aventure de l'étudiant. Récit alpestre, par M. J. des Roches (fin). — Les Vanderbilt et leur fortune, par M. Aug. Glardon (fin). — En mauvaise compagnie. Quelques pages de mon enfance, par M. Wladimir Korolenko (fin).

Chroniques parisienne, allemande, suisse, scientifiques, politiques. Bulletin littéraire.

Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

M. A. Scheler, dont les dernières séances littéraires ont été suivies par un nombreux et sympathique auditoire, nous annonce, pour les mercredis 9 et 16 février, à 5 heures du soir, deux *causeries*, qui ont eu grand succès à Genève. *La civilité puérile et honnête*, tel est le sujet qu'il se propose de traiter. Le titre est assez attrayant pour faire espérer à l'aimable conférencier une salle bien garnie. Cartes à l'avance chez M. Tarin.

THÉÂTRE — Demain 6 février, première représentation de : **Les noces d'un réserviste**, vaudeville en 4 actes, avec le concours de M. Gaugiran. Le spectacle commencera par les *Vivacités du capitaine Tic*, comédie en 3 actes, généralement redemandée. — Voilà donc un charmant programme : du nouveau et de l'amusant ; on ne saurait exiger davantage. — Rideau à 7 1/2 heures.

L. MONNET.

LIBRAIRIE NATIONALE, Tranchées-de-Rive, 3, GENÈVE

EN SOUSCRIPTION :

LA SUISSE

Etudes et Voyages à travers les vingt-deux cantons par J. GOURDAULT.

Grande édition de luxe in-4^e, ornée de 825 belles gravures.

Cette édition est la plus riche qui ait été faite sur l'histoire et la description de la Suisse ; elle paraît en livraisons au prix de 1 franc et sera complète en 90 livraisons. On peut recevoir la 1^{re} ou les 2 premières livraisons à titre d'essai. Envoi gratis et franco du prospectus.

Des représentants sont demandés. OL.195.G.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD ET V. FATIO